

Intitulé de l'action : Analyse de pratique Haltes Garderies Mellois en Poitou

Montant de la subvention sollicitée : 966.40 €

Je soussigné(e) : Fabrice MICHELET

Agissant en qualité de : Président

Certifie l'exactitude des informations portées sur les présents documents.

Date 16 février 2022

Signature

Cachet

Identification du porteur de projet

Nom du porteur du projet : Communauté de Communes Mellois en Poitou

Adresse du siège social : « Les Arcades », 2 Place de Strasbourg 79 500 MELLE

Personne chargée du dossier : Magalie Beauclair

dossier :

Contact téléphonique : 06 03 95 14 90

Contact électronique :

magalie.beauclair@melloisenpoitou.fr

Description synthétique du projet

☐ Action nouvelle

☒ Action renouvelée

Contexte :

*Décrire le contexte dans lequel l'action est mise en œuvre.
 Quelles sont les problématiques identifiées ?*

Depuis 2019, les professionnelles des haltes-garderies communautaires bénéficient d'analyse de la pratique.
 Initialement organisée par corps de métier (directrices/auxiliaires) des 3 structures, elle s'est ensuite recentrée (par les besoins exprimés) par structure courant 2021.

A ce jour, l'analyse de la pratique va se poursuivre sous cette forme pour les haltes garderies de Chef Boutonne et de Sauzé Vaussais dont les 2 auxiliaires de puériculture travaillent avec 2 directrices différentes.

Objectifs poursuivis :

L'analyse de la pratique a pour objectif :

- S'approprier des connaissances sur les interrelations au sein d'un groupe et les mettre en lien avec différents contextes d'accompagnement
- Acquérir des outils de communication positive (respectant la place de chacun : l'enfant, le parent, un autre professionnel) et efficace (au service de la mission éducative des professionnels)
- Enrichir son cadre d'analyse par l'ajout de nouveaux concepts et outils pour établir une juste distance dans la relation à l'autre et développer une posture professionnelle adaptée

Description du projet

*Indiquer les étapes de développement et le calendrier prévisionnel de mise en œuvre.
Préciser le degré d'implication des parents : participation à l'élaboration de l'action ou à la mise en œuvre ?
Identifier les partenaires associés.*

Les professionnelles des 2 haltes garderies bénéficieront de 8h d'analyse de la pratique professionnelle, soit 4 fois 2h de mars à novembre 2022. Elles seront animées par Emilie Michel psychopédagogue « Enfants parents épanouis ».

Analyse de la pratique à partir :

- Jeux de rôles pour vivre une situation et la faire évoluer
- Partir des situations problématiques rencontrées par les professionnels pour leur permettre d'être observateur de leur pratique : être en posture professionnelle et non en réaction émotionnelle
- Apports théoriques présentés sous forme de schémas adaptés à la spécificité du groupe
- Cadre de fonctionnement posé par l'intervenante : écoute empathique, absence de jugement et respect du rythme de chacun

Résultats attendus et évaluation

*Quels sont les résultats attendus ?
Quelles sont les modalités d'évaluation du projet ?*

Amélioration des conditions de travail, des compétences professionnelles, en tirant l'enseignement de l'expérience

Synergie de l'équipe en mobilisant de nouvelles options et ressources
Grâce à des relations sereines et de qualité

Meilleure compréhension des situations et évolution des pratiques professionnelles

Partages d'expériences formateurs pour tous, au bénéfice des usagers

Développement professionnel par des actes cohérents
Une communication efficace et bienveillante

Plan de financement

Important :

Les **dépenses éligibles** peuvent concerner **des dépenses de fonctionnement et/ou d'investissement**.

Le **montant total des financements accordés par la branche Famille ne peut excéder 80% du coût total annuel de fonctionnement** (ou de la dépense d'investissement ou d'équipement d'une structure ou d'un service).

L'ensemble des recettes (financements octroyés par la branche Famille intégrant le complément « publics et territoires », les participations familiales et les autres subventions), ne peut excéder **100% du coût annuel de fonctionnement de l'action**.

Dépenses		Recettes	
Haltes Garderies	1208 €	CAF	966.40 €
	€	EPCI	241.60 €
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
Total	1208 €	Total	1208 €

Envoyé en préfecture le 24/03/2022

Reçu en préfecture le 24/03/2022

Affiché le 24/03/2022

SLO

ID : 079-200069755-20220324-DP22ED08-AI